



Association québécoise de la
quincaillerie et des matériaux
de construction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PRÉSIDENT DU CONSEIL

Me Olivier Lessard,
avocat, associé
LJT Avocats

VICE-PRÉSIDENTE

Patricia M.Lachance,
vice-présidente des ventes,
ACCEO Solutions

TRÉSORIER

Samuel Nadeau, CPA,
directeur financier,
Couture TIMBER MART

SECRÉTAIRE

Stéphanie Descombes,
conseillère en ressources
humaines,
RONA Deslongchamps

DIRECTEURS

David Forgues, vice
président, groupe franchises
et partenariats,
Banque Nationale du Canada

Diego Mazzone,
président et CEO,
JRTech Solutions

Anick Rousseau,
propriétaire, Rénomax,
Home Hardware

Guillaume Villemure,
directeur des ventes,
résidentiel,
Soleno

Charles Brisebois,
chef des finances,
Goodfellow

Montréal, le 24 février 2025

Mme France Élane Duranceau
Ministre déléguée à l'Habitation

Mme Christine Fréchette
Ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie

M. Éric Girard
Ministre des Finances

Mme Sonia Lebel
Présidente du Conseil du Trésor

OBJET : Demandes des marchands et fabricants de quincaillerie et de matériaux de construction

Mesdames et messieurs les ministres,

Nous venons de sonder les quincailleries et leurs groupements d'achat ainsi que les fabricants d'articles de quincaillerie et de matériaux de construction dans le secteur résidentiel.

De l'avis des 94 entreprises répondantes, les provocations américaines peuvent induire des changements profonds dans les habitudes des consommateurs et chez les entrepreneurs en construction si l'État intervient, et ce, à trois niveaux.

D'abord, en appuyant notre projet de tenir le **Salon Bleu**, un espace occupé dans les salons de l'habitation uniquement par des créateurs et des producteurs de quincaillerie et de matériaux qui opèrent au Québec.

Notre concept a déjà été déposé dans le cadre d'un appel à projets il y a 18 mois, mais il n'avait pas été retenu. Peut-être que les conditions qui prévalent aujourd'hui vous permettraient de le réévaluer sous un nouvel éclairage.

Il importe de savoir que notre secteur d'activité économique est le seul totalement vertical. Cela réfère au fait qu'on peut construire ou rénover une maison de la cave au grenier uniquement en employant des produits d'ici. Voilà une réalité qui n'existe plus dans le vêtement, dans l'automobile, dans les articles de sport et même pas en épicerie car, malgré le réchauffement climatique, on ne fera jamais pousser d'ananas au Québec!

Sur demande, il nous fera évidemment plaisir de vous déposer les détails de notre projet de Salon Bleu, lequel s'autofinance à 75 %.

Ensuite, en appuyant les efforts du gouvernement fédéral afin que soient levées le plus possible les **entraves au libre-échange des marchandises entre les provinces**.

Ainsi, une partie des ventes perdues sur le marché américain pour les fabricants d'ici pourront être compensées par une plus grande pénétration domestique.

Enfin, en assurant une présence active aux tables de négociation lorsque s'amorcera éventuellement l'idée d'imposer des représailles aux États-Unis avec, en arrière-plan, deux considérations cruciales pour notre économie.

D'une part, **s'assurer que des produits québécois ou canadiens équivalents existent avant de taxer des produits américains**. Ainsi, vous ne placerez pas les marchands devant l'obligation d'offrir des prix gonflés de 25 % sur des produits des États-Unis (ou l'option de gruger dans leurs marges), tout en permettant aux clients de découvrir des marques d'ici et peut-être, de s'y attacher dans la durée.

D'autre part, **vérifier les composants-clés que nos fabricants font venir des États-Unis avant de les taxer** afin de ne pas nuire à leur production, du moins, à leur rentabilité.

Je ne peux terminer cette missive sans vous cacher notre impatience d'apprendre que vous voterez une nouvelle forme de **crédit fiscal afin de stimuler l'activité de rénovation et de construction**. À ce propos, quelques attentes de nos membres ici partagées :

- les objets visés doivent ratisser plus large que les habituels crédits sur les thermopompes et les portes et fenêtres. C'est toute la propriété qui doit être concernée, incluant son entretien et son amélioration extérieures;
- les bénéficiaires doivent comprendre non seulement les occupants des résidences principales, mais aussi les propriétaires de multiplex; ces quelque 250 000 citoyens-investisseurs sont coincés entre les plafonds imposés sur les augmentations des loyers – principe que nous appuyons – et les obligations de rénovation parfois majeures qu'entraînent l'âge et l'état du parc immobilier québécois;

- des conditions avantageuses de prêt doivent être convenues par votre intermédiaire avec les institutions financières;
- et enfin, dernier point, mais non le moindre, les articles certifiés par Les produits du Québec ou accrédités par le programme canadien « Bien fait ici » devraient profiter de plus d'avantages fiscaux que les autres.

En rénovant l'existant, on enlève une pression sur la construction de maisons neuves, on participe à l'œuvre de densification urbaine pour contribuer à réduire le fléau de la congestion routière et on amène le secteur de l'habitation à mieux participer à la lutte contre des gaz à effet de serre.

En vous assurant de notre pleine et entière collaboration, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Ministres, l'expression de ma considération respectueuse.

Le président,

